



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 05/AMI/2019
POUR LA SELECTION DES CANDIDATS POUR LA GESTION ETL'EXPLOITATION
DES HAMMAMS DE LA FONDATION DE LA MOSQUEE HASSAN II DE CASABLANCA - MAROC

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'exploitation des équipements et des ouvrages de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca, il est lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la délégation de la gestion et de l'exploitation des Hammams de la Fondation de la Mosquée Hassan II à un opérateur spécialisé.

1. Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt(AMI) :

L'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est de solliciter l'intérêt des candidats spécialisés potentiels disposant des qualités et des compétences permettant de répondre au cahier des charges de la gestion et de l'exploitation des Hammams Femmes et Hommes de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

2. Cadre de la délégation de la gestion et de l'exploitation des Hammams:

Le cadre juridique et commercial à proposer par le candidat, devra tenir compte des points essentiels suivants :

- Respect de la particularité historique et culturelle du site faisant l'objet de la délégation
- Respect de la politique d'image de la Fondation de la Mosquée HASSAN II
- Respect des prescriptions de sécurité et des capacités maximales d'accueil réglementaires
- Respect d'une politique de prix tenant compte du caractère public et du caractère spécifique des Hammams
- Possibilité de créer des soins et des prestations complémentaires dans la lignée de la tradition des hammams
- Possibilité de création de services annexes au sein des Hammams et de création de lignes de produits dérivés
- Ouverture et orientation des services des Hammams à la clientèle internationale

3. Critères de sélection des candidats:

Le ou les candidats retenus à ce stade de la procédure d'AMI seront évalués sur la base d'une part, de leur capacité technique et professionnelle et d'autre part, sur la base de leur capacité économique et financière.

4. Dossier de candidature

Le candidat au présent AMI est tenu de fournir un dossier de candidature contenant notamment les dossiers et les pièces suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Conservateur de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ;
- Une note de présentation de la société ou du groupement de sociétés comprenant l'expérience du candidat pour mener à terme ce projet;
- Les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du candidat ;
- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.
- Le dossier relatif aux capacités technique et professionnelle
- Le dossier relatif aux capacités économique et financière

5. Visite des lieux :

Une visite des lieux et une présentation du projet sont programmées pour **le Jeudi 28 Février 2019 à 9 heures** au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca, **sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – MAROC**

Pour des considérations d'organisation, les candidats sont invités à confirmer leur participation à la visite des lieux et à la présentation qui suivra auprès de Monsieur El Amine BIAALI, Chef du Département Administratif et Logistique de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.

Tél : +212 6 61 99 82 49

Email : e.biaali@fmh2.ma

6. Lieu de retrait du dossier de l'AMI :

Le dossier de l'AMI peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus ou envoyé par courrier électronique aux candidats intéressés, suite à une demande formulée à l'adresse électronique ci-dessus.

Dépôt du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit être présenté sous pli fermé en version papier et électronique. Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

7. Ouverture des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature au présent AMI seront ouverts en séance publique au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa, **le Lundi 11 Mars 2019 à 10 heures (heure locale), date limite de réception des candidatures.**

Important :

Aux fins de cet AMI, on entend par candidat toute entreprise ou tout groupement d'entreprises nationales et/ou internationales.